

# CONSEIL MUNICIPAL

## **PROCES VERBAL**

Séance du lundi 04 mars 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le 04 mars deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Cécile GENOVESIO, Madame le maire.

Date de la convocation : le 29 février 2024

Membres qui ont pris part aux délibérations : 12 membres présents sur 13.

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU, Dominique BONNEU (procuration donnée à Sylvie POMIER), David BERAUX, Christèle BOE, Séverine BOUROUMEAU, Julien COYART, José GOUVEIA, Marie-Rose MIRABEL, Laurent NORMANDIN-VARENNE (Procuration donnée à David BERAUX) Sylvie POMIER

Excusés : Alain MALGOUYRES

Secrétaire de séance : Marie Claire MOURLEAU

### ORDRE DU JOUR

- ✓ **Vote du compte de gestion 2023**
- ✓ **Vote du compte administratif 2023**
- ✓ **Point restauration de la statue de Saint Caprais**
- ✓ **Point travaux route de Sauvagnas et rue de l'Église**
- ✓ **Point PLUi 2025**
- ✓ **Projet Agen Habitat**
  
- ✓ **Questions diverses**

## 1. Vote du Compte de Gestion 2023

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le Compte de Gestion établi par le percepteur à la clôture de l'exercice. Le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2023.

## 2. Vote du Compte Administratif 2023

Madame le Maire fait lecture du compte administratif de la commune comme suit :

### Investissement :

Dépenses	Prévu	825 088.97 €
	Réalisé	374 064.24 €
	Reste à réaliser	451 024.73 €
Recettes	Prévu	825 088.97 €
	Réalisé	659 838.82 €
	Reste à réaliser	165 250.15 €

### Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	707 464.00 €
	Réalisé	364 317.68 €
	Reste à réaliser	343 146.32 €
Recettes	Prévu	707 464.00 €
	Réalisé	453 167.43 €
	Reste à réaliser	254 296.57 €

### Résultat de clôture de l'exercice

<b>Investissement</b>	<b>excédent</b>	<b>285 774.58 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>excédent</b>	<b>88 849.75 €</b>
<b>Résultat global</b>	<b>excédent</b>	<b>109 467.56 €</b>

Madame le Maire quitte la salle pour le vote du budget

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le Compte Administratif Budget principal de la commune pour l'année 2023 et arrête ainsi les comptes.

### **3. Point Restauration statue de Saint Caprais**

Mme le maire a reçu les 2 devis pour la restauration

- de la statue de Saint Eutrope pour 9409.20€
- des reliquaires de Saint Caprais pour 1462.80€

Soit un total de 10872€

Statue et Reliques sont inscrites au patrimoine des monuments historiques, leur restauration est donc obligatoire.

Compte tenu du montant des travaux, Mme le Maire informe les élus que plusieurs demandes de subventions vont être faites afin de diminuer le reste à charge pour la commune.

### **4. Point travaux route de Sauvagnas et rue de l'Eglise**

Les travaux du mur de la route de Sauvagnas avancent correctement, la route devrait pouvoir rouvrir dans 2 semaines.

Concernant la rue de l'Eglise, Madame le Maire informe les élus que les travaux de réfection du pluvial vont être pris en charge par l'Agglo dans leur totalité.

Mme le Maire présente le projet d'éclairage de la façade de l'église. Compte tenu que l'Agglo a la compétence éclairage, Mme le Maire va solliciter les services de l'Agglo d'Agen afin d'obtenir le financement de tout ou partie de cet éclairage.

### **5. PLUI 2025**

Mme Le Maire et son 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'urbanisme expliquent aux élus que le PLUI qui fixe les règles d'urbanisme sur notre commune doit être revu en 2025.

Il faut, dans cette révision, prendre en compte la loi climat et résilience promulguée en 2021. Cette loi impose une sobriété foncière et fixe un objectif de réduction par deux du rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030.

Madame le Maire présente aux élus la carte de la commune telle que définie par le PLUI en cours

Elle demande aux élus de réfléchir sur leur choix de développement futur de la commune :

- Développement du bourg
- Extension le long de la route d'Agen
- Création de nouvelles zones de constructions.

Le 1<sup>er</sup> adjoint, précise qu'une 1<sup>ere</sup> rencontre a eu lieu avec l'Agglo qui assure la compétence urbanisme pour la mairie, leur prérogative étant un développement autour du centre bourg.

Ainsi, certains terrains réputés constructibles aujourd'hui pourraient ne pas le rester en 2025, du fait de la réduction des surfaces constructibles imposées par la loi.

Cependant il est également nécessaire de recenser les logements vacants sur la commune ainsi que les bâtiments susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination (bâtiments remarquables de type grange ou hangar en en pierre)

## 6. Projet Agen Habitat

Lors de la mise en location des appartements IMBERT, plusieurs candidatures émanaient de personnes âgées qui recherchaient des logements de petite surface avec un loyer modéré.

Compte tenu de cette demande et qu'un terrain à l'entrée du village est toujours vacant, Madame le Maire a contacté Agen Habitat pour étudier un projet de construction de logements pour séniors.

Le projet serait porté par Agen Habitat qui construirait 2 ou 3 appartements T2 pour des personnes âgées

Le terrain propriété de la commune serait alors vendu à Agen Habitat, qui financerait la construction.

Lors de l'attribution des logements, la voix de la commune serait prépondérante à hauteur de 60% .

Madame le Maire demande aux élus quel est leur avis sur ce projet, avant de poursuivre .

Une discussion s'engage entre les élus notamment sur la surface des jardins, et l'implantation des logements (contraintes liées à la proximité de la route D269) puis

Madame le Maire demande aux élus de se prononcer :

Contre : 5

Abstention : 2 (qui souhaitent des informations complémentaires sur le prix de vente du terrain)

Pour : 5

Madame Le Maire va donc recontacter Agen Habitat pour avoir plus de précisions sur le prix du terrain

## 7. Questions Diverses

- . pas de questions

**Date du prochain conseil municipal** : Lundi 8 Avril (lundi 1<sup>er</sup> avril est férié)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close.

Délibérations prises :

2024\_10 : Vote du Compte de Gestion 2023  
2024\_11 : Vote du Compte Administratif 2023

Approuvée à l'unanimité  
Approuvée à l'unanimité

Liste des membres présents ayant pris part aux délibérations :

GENOVESIO	Cécile	
BONNEU	Dominique	Donne proc à S. POMIER
BEREAUX	David	
BOUROUMEAU	Séverine	
BOE	Christèle	
COYART	Julien	
GOUVEIA	José	
MALGOUYRES	Alain	Excusé
MARMUSE	Jean-Damien	
MIRABEL	Marie-Rose	
MOURLEAU	Marie Claire	
NORMANDIN-VARENNE	Laurent	Donne proc à D. BERAUX
POMIER	Sylvie	